Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260331-2026_03_15-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Josiane LELIEVRE ; Ingrid GARDE ; Laure JAMAIN ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Patricia TARNIER

Absents excusés : Rolande RICAUD pouvoir donné à José MERCIER

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Délibération N° 2026.03.15

SUBVENTION SORTIES SCOLAIRES 2025-2026 – ECOLE JEAN DE LA VARENDE

Le maire, rappelle que chaque année est allouée une subvention à l'école de Bovel pour les « sorties scolaires », le principe acté l'année précédente est de 22 euros par élève.

Considérant, que sur cette année scolaire 2025-2026, plusieurs sorties sont prévues, notamment une sortie à Tropical Parc et une sortie à l'accrobranche de Rennes.

Considérant, que la coopérative de l'école et l'APE participent aussi au financement.

Considérant, qu'aucune subvention n'a encore été versée à l'école cette année, et que le budget permet le versement d'une subvention.

Après en avoir pris connaissance, il est proposé au Conseil Municipal de :

- **VERSER** à l'OCCE BOVEL (coopérative de l'école) une subvention de 22 € par élève inscrit au 1er janvier 2026, soit, pour 63 élèves : 1 386 € pour l'année scolaire 2025-2026
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance

Pour extrait conforme, le 31/03/2026
Le Maire, José MERCIER

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL